



# La chronique Ovine

Semaine 27 du 6 juillet 2018

## Traitement contre les strongles : flash, rémanent ou longue action ?



Parmi les spécialités disponibles sur le marché en matière de produits antiparasitaires contre les strongles gastro intestinaux, on peut distinguer trois catégories : les traitements à effet flash, les traitements rémanents ou bien les traitements longues actions. Philippe Jacquet, enseignant chercheur à l'école vétérinaire de Toulouse nous explique leur mode d'action.

« Un traitement flash permet d'éliminer les parasites présents chez un animal au moment du traitement. Dans ce cas, il n'y a aucune rémanence du produit et

les animaux peuvent se recontaminer au bout de 12 ou 24 h post-traitement s'ils sont en pâture. A titre d'exemples, on peut citer le praziquantel, le fenbendazole mais aussi l'ivermectine orale pour laquelle la rémanence est très courte - deux ou trois jours maximum, donc on peut considérer cela comme un traitement flash. Ces traitements sont bien adaptés à l'entrée en bergerie car on sait que les animaux ne se recontamineront pas ».

### Un traitement rémanent si les animaux restent à l'herbe

Un traitement rémanent permet d'avoir une action curative et de protéger pendant un délai généralement de quelques semaines contre les réinfestations au pâturage. Philippe Jacquet précise : « Attention, cette rémanence dépend de la molécule utilisée, de son mode d'administration, du parasite cible (une rémanence peut varier selon l'espèce parasitaire en cause...) et aussi et surtout selon l'état corporel de l'animal traité : on sait que les rémanences sont plus faibles chez les animaux maigres et très parasités. Par exemple, la moxidectine orale a une rémanence évaluée à 5 semaines vis à vis de *Teladorsagia circumcincta* et d'*Haemonchus contortus*, un peu plus courte (deux à trois semaines) vis à vis de *Trichostrongylus colubriformis*. A noter que cette évaluation a été faite en conditions de laboratoire avec des animaux bien nourris. Ces traitements sont bien indiqués quand on doit traiter les animaux, et qu'ils vont continuer à évoluer sur une parcelle très contaminée.

Enfin, les traitements « longue action » (ex moxidectine injectable longue action) sont destinés à bloquer les cycles parasites, en empêchant le recyclage des larves infestantes sur les pâtures pendant plusieurs mois. Ils sont au cœur d'un débat actuellement car en les utilisant, un éleveur exerce une pression de sélection de longue durée sur les populations de strongles, et cela pourrait favoriser l'apparition et la diffusion des résistances.

Photo semaine 27-18 : les traitements longue action bloquent les cycles des parasites  
CP : CIIRPO

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)